



Circoncision

Tout ce que vous devez savoir
au sujet de l'opération

01 L'intervention

Votre fils sera opéré parce que le prépuce de son pénis est rétréci.

02 Le déroulement

Pour le rassurer au maximum, vous pouvez accompagner votre fils jusqu'au bloc opératoire.

Pendant l'opération, vous pouvez attendre dans une salle d'attente de l'hôpital chirurgical de jour jusqu'à ce que l'opération soit terminée.

Lorsque votre fils se réveillera, vous pourrez l'assister à nouveau. Dès qu'il sera bien réveillé et que la douleur sera maîtrisée, l'infirmière du service pédiatrique viendra vous chercher.

Une fois dans la chambre, votre fils peut boire de l'eau au bout de deux heures. Si cela se passe bien, il peut manger quelque chose de facilement digestible (par exemple une soupe, un sandwich, un biscuit).

Avant d'être libéré, il doit avoir uriné deux fois.
Après la visite du médecin, il peut rentrer chez lui.

Parfois, il y a un bandage autour du pénis avec une petite ouverture pour faire pipi.
Le médecin peut ou non l'enlever lors de sa visite dans la chambre après l'opération.

Le lendemain, vous vous rendez chez votre médecin (médecin de famille ou pédiatre) pour l'application de la pommade et le suivi ultérieur.

- Votre fils est autorisé à se baigner ou à nager **le 7e jour** après l'opération, la douche est autorisée à partir du **1er jour** après l'opération.
- Après un certain nombre de semaines, vous retournerez chez l'urologue pour un contrôle, rendez-vous que vous obtiendrez à votre sortie de l'hôpital.
- La pommade qui vous sera donnée doit être appliquée **deux fois par jour**.
Il est important de tirer la peau suffisamment vers l'arrière pour que la pommade puisse être appliquée efficacement sur les sutures. Cela peut causer un inconfort, mais il est très important de prévenir l'adhésion.

04

Le traitement de la douleur

En cas de douleur, des antidouleurs peuvent être donnés. De préférence systématiquement **toutes les 4 heures** pendant les premiers jours. Cela signifie que le Perdolan ou le Dafalgan alternent avec le Perdophen ou le Nurofen.

L'aspirine (aspegic, aspro) ou les antidouleurs contenant de l'aspirine sont interdits car ils peuvent provoquer des hémorragies.



Contactez en premier lieu votre
médecin de famille. Si votre
médecin traitant vous renvoie ou
n'est pas disponible, vous pouvez
contacter notre:

service des urgences
tel.: 011 69 93 33

unité de soins D2
tel.: 011 69 97 90

département d'urologie
tel.: 011 69 95 12



Diestersteeweg 100 • 3800 Sint-Truiden

t 011 69 91 11 • f 011 69 91 10

info@stzh.be • www.sint-trudo.be